**APPEL A PROJETS LéA 2017**

**Introduction**

Les [Lieux d’éducation associés à l’IFÉ](http://ife.ens-lyon.fr/lea) (LéA) articulent quatre entités : des lieux d’éducation porteurs d’un questionnement, des unités de recherche, des structures de formation, et les institutions dont ils dépendent. Ils sont orientés vers une recherche-développement en lien avec un diagnostic de l'efficience du lieu impliqué dans le projet : mise à l'épreuve d'ingénieries en direction des acteurs de l'éducation.

Les LéA associent pour trois ans chercheurs et acteurs de terrain.

Les questionnements issus des lieux d'éducation sont une des bases des problématiques traitées par les LéA. Les personnels de terrain et les acteurs du lieu d’éducation sont associés étroitement à tous les stades d’élaboration, de mise en œuvre et d’analyse des solutions expérimentées ou des ingénieries produites au sein des LéA. Le travail collectif est un élément fondamental.

Le pôle recherche est garant de la transformation du questionnement des acteurs en problématique de recherche, de la qualité méthodologique sur lesquelles se fonde le travail collectif et de la diffusion des résultats, auxquels sont associés les participants du LéA. Appuyée sur une équipe de recherche souvent pluridisciplinaire, la recherche LéA se fonde sur des résultats des recherches fondamentales et les nourrit en retour de questionnements originaux. Elle contribue à construire des solutions, à les analyser et produit ainsi des résultats scientifiques nouveaux qui seront diffusés au sein du système éducatif.

Les politiques institutionnelles sont intégrées dans la problématique et dans l'ingénierie testée. La constitution d’un LéA suppose l’engagement d’un nombre significatif d'acteurs dans un même lieu géographique avec une prise en compte de la dimension établissement. Le LéA ne concerne pas que des acteurs pionniers et vise à disséminer ses résultats et ses productions. Dans chaque lieu sont nécessairement impliqués l’équipe de direction et les représentants des administrations publiques déconcentrées, rectorats, direction des services départementaux de l’éducation nationale, CARDIE, en lien avec les administrations centrales ou les collectivités territoriales.

Le LéA peut être un lieu de formation initiale et continue, notamment pour les étudiants des masters en éducation (dont les MEEF) ; il produit aussi des ressources pour la formation et l’enseignement (type M@gistère, ou autre).

L’implication dans une recherche est un levier de développement professionnel pour les acteurs du terrain qui a des retombées sur les pratiques. Ce développement professionnel peut également se traduire par une entrée dans un processus de diplomation pour certains acteurs (master recherche ou thèse).

Le dispositif LéA est soutenu par le ministère de l’Éducation nationale, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) par l’intermédiaire de la Direction générale de l’enseignement scolaire (DGESCO) et de son Département Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation (DRDIE), ainsi que par le ministère de l’Agriculture, de l’Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF) par l’intermédiaire de ses Directions Régionales de l’Alimentation, de l’Agriculture et de la Forêt (DRAAF) depuis l’année 2016.

Les LéA peuvent être des établissements scolaires, mais aussi des réseaux d’établissements, des bassins de formation, des établissements d’enseignement supérieur, des centres sociaux, des associations, ou tout lieu portant un enjeu d’éducation (établissement hospitalier, pénitentiaire…).

Les actions de recherche des LéA qui seront retenues dans le cadre de cet appel s’engagent de septembre 2017 à août 2020. Elles pourront ensuite bénéficier d’un renouvellement en déposant un nouveau dossier de candidature. Est mis en place un dispositif d’accompagnement et de soutien (par les personnels de l’IFÉ et les acteurs institutionnels au niveau national (MENESR, MAAF) ou académique (au premier rang desquels le CARDIE, DASEN ou DASEN-adjoint, les corps d’inspection…). L’IFÉ met à leur disposition un environnement numérique (site, partage de documents, blog…). Ces outils de suivi visent à stimuler la réflexivité des acteurs et leur collaboration afin de contribuer à la fois au développement de la recherche et à celui du lieu d’éducation.

Parmi l’ensemble des acteurs impliqués dans un LéA, certains sont appelés à jouer plus particulièrement un rôle d’interface : le correspondant IFÉ assure le lien avec les équipes de recherche, le correspondant LéA, assure le lien avec les différents acteurs du lieu. Les rôles et les responsabilités de ces correspondants sont définis dans des chartes en annexe à ce document.

Pour plus d’information, consulter les espaces en ligne dédiés aux LéA : [le site Internet des LéA](http://ife.ens-lyon.fr/lea) et [le blog collaboratif des LéA](http://reseaulea.hypotheses.org/).

**Le dossier de candidature complet devra parvenir à l’IFÉ (lea.ife@ens-lyon.fr) avant le 1er mars 2017 en format WORD et PDF**. Il sera examiné par une commission de validation associant, entre autres, les responsables du dispositif LéA : l’IFÉ-ENS de Lyon et la DGESCO.

Le dossier qui suit permet à l’équipe porteuse d’un projet de LéA de mieux l’ajuster aux attentes du dispositif et aux critères d’évaluation qui sont explicités. En particulier, seront privilégiées les projets dont les problématiques s’insèrent dans les domaines suivants:

* 1. Cultures numériques - Éducation aux médias et à l’information

L’éducation aux médias et à l’information prend une nouvelle place dans les nouveaux programmes scolaires de 2016, à la fois transversale et à l’intérieur de chaque discipline (cf. http://emiconf-2013.ens-lyon.fr/). Comment prendre en compte ses différentes dimensions, éducation aux médias, éducation à l’information ? Comment contribuer au développement des cultures numériques ? Comment articuler ces éducations aux enseignements disciplinaires et à la construction de la citoyenneté ?

* 1. Les langages pour penser, pour apprendre et pour construire le collectif

Les tout nouveaux programmes de l’école et du collège font une large place à la notion de “maîtrise de la langue/du langage/des langages”, objet d’enseignement en tant qu’instrument de travail pour tous les acteurs, et outil pour tous les apprentissages. La recherche internationale parle de son côté de *literacy*, ou de *multiliteracy* pour recouvrir des littératies verbale, visuelle, numérique, instrumentale, etc., en jeu hors de l’école dans les apprentissages informels, et dans les parcours de réussite sociale. Les projets attendus questionneront les démarches engagées pour développer cette compétence transversale dans son versant didactique disciplinaire, interdisciplinaire ou en lien avec les problématiques éducatives, la socialisation, ou encore les inégalités scolaires à tout niveau d’enseignement de la maternelle au supérieur.

* 1. Travail collectif au sein d’une communauté éducative

Les communautés qui se développent nourrissent des enjeux d’apprentissage, comme le relève un récent [rapport de l’OCDE](http://educationdechiffree.blog.lemonde.fr/2016/06/22/creer-une-culture-de-collaboration-dans-nos-colleges-est-ce-possible/).. Quels enjeux, quelles organisations, quelles formes de travail collectif, collaboratif, coopératif, pour les élèves, les équipes éducatives et leurs partenaires ? Le développement du travail collaboratif des enseignants favorise-t-il le développement de celui des élèves ? Quels impacts sur les apprentissages des élèves et le développement professionnel des acteurs ?

Les Léa sont particulièrement à même de mettre à l’ouvrage ces questions, puisqu’ils reposent sur des processus de collaboration. Blog sur la culture de collaboration en collège: <http://educationdechiffree.blog.lemonde.fr/2016/06/22/creer-une-culture-de-collaboration-dans-nos-colleges-est-ce-possible/>

* 1. Faire vivre le cycle 3

C’est un des enjeux majeurs de la réforme des programmes de l’école primaire et du collège de 2016. L’appel d’offres LéA couvre justement la période 2017-2020, le temps d’un cycle. Qu’est-ce que la réforme va changer dans le suivi des élèves et dans l’organisation du travail des professeurs ? Quelle sera la réalité de la continuité du cycle 3? Quelles nouvelles configurations imaginer ? Quels rôles et quels enjeux pour les instances et les outils impliqués ? …

* 1. Enseignement supérieur : nouvelles formes d’enseignement

La massification des publics universitaires pose la question des trajectoires et des parcours des étudiants, et de leur accompagnement, dans une optique considérant le continuum Bac -3 bac +3, (voire bac -4, bac +3).. Quelles relations tisser entre enseignants du secondaire et du supérieur ? Quel(s) accompagnement(s) pour les élèves titulaires de baccalauréats notamment professionnels et technologiques ? Quels dispositifs développer ? Quelle place du numérique en particulier ?...

* 1. Stratégies éducatives et construction de la citoyenneté

« *Tous les professeurs enseignent d’abord l’École, comme objet et comme valeur* » (P. Meirieu, Lettre à un jeune professeur). Entreprendre dès l’école l’apprentissage et le partage d’une culture citoyenne exige de construire des projets collectifs cohérents et convergents, portés par tous les acteurs, où se tissent pratiques éducatives et pratiques pédagogiques. Les apprentissages des contenus et de la démocratie ne sauraient se faire en apesanteur : comment faire vivre dans le quotidien de l’école et de la classe les liens d’interdépendance qui les unissent ?

* 1. Education artistique et culturelle, quelle intégration dans les projets éducatifs et les apprentissages?

L’éducation artistique et culturelle fait l’objet d’une attention conjointe des ministères de l’Education et de la Culture, qui renouvellent régulièrement les appels à projet associant acteurs et institutions de l’éducation et de la culture. Dans le décret du Socle, l’EAC occupe une place importante, traduite dans les nouveaux programmes 2016. Si l’EAC implique naturellement les enseignements artistiques proprement dits, elle concerne le projet éducatif dans son ensemble et traverse les cloisonnements disciplinaires. Elle est ainsi en lien avec l’éducation aux médias et au numérique, la question de l’éducation aux valeurs, de l’équité scolaire, territoriale, etc. Comment les établissements, les réseaux, s’organisent-ils pour répondre à cette ambition? Comment est assurée l’articulation avec les apprentissages ? Comment les acteurs s’emparent de dispositifs comme le Parcours d’éducation artistique et culturelle, les EPI, l’Histoire des arts, etc. ?

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

Votre candidature est :

🞏 Une demande initiale

🞏 Un renouvellement

Indiquez ci-dessous le domaine dans lequel s’insère la problématique de votre projet. (voir liste page 2)

|  |
| --- |
|  |

* ***1.L’action de recherche, le lieu d’éducation et les partenaires associés***

**1.1. Identification de l’action de recherche prévue**

*Ajouter des lignes si plus d’un responsable d’action*

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de l’action de recherche prévue |  |
| Acronyme (en un mot) |  |
| Adresse web de l’action de recherche (le cas échéant) |  |
| Nom du responsable de l’action de recherche |  |
| Courriel du responsable de l’action de recherche |  |
| Téléphone du responsable de l’action de recherche |  |

**1.2. Lieu(x) d’éducation candidat(s)**

*Si plusieurs établissements sont concernés, remplissez un tableau par établissement*

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du lieu d’éducation candidat |  |
| Académie |  |
| Organisme (lycée, collège, école, association, réseau, etc.) |  |
| Nom du responsable du lieu (chef d’établissement, directeur, président d’association, etc.) |  |
| Adresse postale du lieu |  |
| Téléphone |  |
| Site Internet du lieu |  |

Critères : Lieu présentant une portée éducative. Zone géographique (académie) présentant peu de LéA. Nouveau type de LéA (établissement, structure)

**Nom du LéA :**

Pour respecter les usages au sein du réseau, il est souhaitable que le nom choisi pour le LéA soit clairement évocateur du lieu qui le fonde, plutôt que de l’action de recherche elle-même (acronyme), sur la base d’éléments tels que le nom du (ou des) établissement(s) qui le compose(nt) - *s’ils ne sont pas trop nombreux* -, du réseau, de la zone géographique, de la commune, (exemples : « Ecole Freinet », « Lycée Joliot Curie », REP Saint-Malo », Réseau Ecoles Bretagne »,   
« Circonscriptions Valenciennes Denain »).

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du LéA proposé (\*) |  |

En cas d’entrée dans le réseau des LéA, cette proposition de nom pourra être rediscutée avec le comité de pilotage si besoin.

**1.3.a Unité(s) de recherche porteuse(s) de l’action de recherche – UMR, EA, etc.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom de l’unité, du laboratoire et/ou de l’équipe | Organisme de rattachement | Lien entre l’unité et l’IFÉ (équipe interne à l’IFÉ, convention existante, conventionnement en cours, convention envisagée, aucune convention…) |
|  |  |  |

Unité de recherche en lien avec les problématiques de l’éducation. Unité de recherche IFÉ ou conventionnée avec l’IFÉ.

**1.3.b Unité(s) (de recherche) partenaire(s), le cas échéant – UMR, EA, etc.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom de l’unité, du laboratoire et/ou de l’équipe | Organisme de rattachement | Lien entre l’unité et l’IFÉ (équipe interne à l’IFÉ, convention existante, conventionnement en cours, convention envisagée, aucune convention…) |
|  |  |  |

**1.4. Financements de l’action de recherche**

**Moyens DGESCO souhaités**

L’IFÉ avec la DGESCO (MENESR) peut attribuer des forfaits horaires aux enseignants exerçant dans le premier et/ou second degré. Indiquer quels moyens seraient demandés pour cette action (maximum 100 heures par LéA).

|  |
| --- |
| Nombre d’heures :  Nombre d’enseignants impliqués : |

Critères : Estimation du volume de travail relative à l’engagement des enseignants. Réalisme des charges de travail et de la programmation

**Autres financements**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Organisme financeur | Montant | Demande en cours/ acceptée |
|  |  |  |

Critères : Obtention de financements supplémentaires au niveau local, régional, national (ex. : financement de contrat de thèse, etc.)

**1.5 Thématiques et axes de recherche**

Dans quelle thématique de l’IFÉ s’inscrit l’action de recherche ?

*Thématique principale, une seule réponse possible*

🞏 Apprentissage et socialisation

🞏 Profession et professionnalité éducative

🞏 Le numérique en éducation et formation

🞏 Efficacité et justice des systèmes éducatifs

🞏 Les ressources pour apprendre et faire apprendre

*Thématiques secondaires (si applicable), plusieurs réponses possibles*

🞏 Apprentissage et socialisation

🞏 Profession et professionnalité éducative

🞏 Le numérique en éducation et formation

🞏 Efficacité et justice des systèmes éducatifs

🞏 Les ressources pour apprendre et faire apprendre

🞏 Aucune des thématiques susmentionnées (précisez) : …………………………

Dans quel(s) axe(s) du projet de loi pour la refondation de l’école s’inscrit l’action de recherche ?

*Plusieurs réponses possibles*

🞏 Mettre en place une nouvelle formation initiale et continue aux métiers du professorat et de l'éducation et faire évoluer les pratiques pédagogiques

🞏 Donner la priorité à l’école primaire pour assurer l’apprentissage des fondamentaux et réduire les inégalités (plus de maîtres que de classes, maternelles moins de 3 ans, langues vivantes dès le CP, rythmes scolaires : meilleure organisation des temps éducatifs, accès activités périscolaires de qualité)

🞏 Faire entrer l'École dans l’ère du numérique, éducation au numérique

🞏 Faire évoluer le contenu des enseignements (socle commun de connaissances, de compétences et de culture; enseignement moral et civique, parcours d’éducation artistique et culturelle)

🞏 Assurer la progressivité des apprentissages de la maternelle au collège

🞏 Permettre à chacun de réussir dans le second degré et de s’insérer dans la vie professionnelle dans les meilleures conditions (lutte contre le décrochage scolaire)

🞏 Mieux associer les partenaires de l’École et mieux évaluer le système éducatif

🞏 Aucune

Critères : Lien avec les thématiques de recherches prioritaires de l’IFÉ et des axes du projet de la pour la Refondation de l’École du MENESR,.

**1.6 Composition prévisionnelle de l’équipe du LéA** (ajouter des lignes si besoin)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Membres du LéA  Commencer par identifier les potentiels porteurs du LéA[1] : Correspondant IFÉ, correspondant LéA, puis les autres membres (voir critères). | Structure (établissement, unité de recherche…) | NOM – Prénom | Fonction dans la structure (directeur, enseignants, chercheur, doctorant, stagiaire, etc.) | Académie | Contact  (Courriel et téléphone) |
| Correspondant IFÉ  (voir Charte) |  |  |  |  |  |
| Correspondant LéA  (voir Charte) |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

Critères : Représentation des membres du/des Lieu(x) d’éducation associé(s). Personnel(s) de pilotage représentés dans les porteurs (responsables d’établissement, personnel d’inspection…) et porteurs du LéA de statuts différents. Nombre d’acteurs mobilisés suffisant (pas trop petit par rapport à l’ampleur de l’action). Équilibre entre les fonctions et statuts représentées au sein de l’équipe (pratique/formation/recherche/étudiant….)

* ***2.Présentation des activités prévues pour le LéA de septembre 2017 à août 2020***

**2.1 Résumé de l’action de recherche***Maximum 800[2] caractères, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

*4 à 5 Mots Clés :*

|  |
| --- |
|  |

**2.2 Présentation de l’action de recherche***Maximum 6000[3] caractères, espaces compris*

Critères : Formulation d’une ou de question(s) de recherche. Contexte et enjeux. Position dans un champ de recherche, état de l’art. Méthodologies envisagées. Articulation de la problématique de recherche avec des questions du terrain, en lien avec les politiques éducatives nationales. Retombées scientifiques attendues en cohérence avec les enjeux pour le lieu candidat (ci-dessous).

**2.3. Enjeux pour le lieu d’éducation candidat**

*Décrire les objectifs et les attentes du lieu d’éducation concernant le questionnement et l’entrée dans le dispositif LéA. Préciser les liens entre l’action de LéA et le projet d'établissement et/ou contrat d'objectifs, ainsi que l’implication des différents acteurs du lieu.*

*Maximum 2000 caractères, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

Critères: Retombées pour le lieu d’éducation et son contexte. Attentes du lieu explicitées et en cohérence avec l’action de recherche (dont par exemple liens avec le projet d’établissement ou le contrat d’objectifs, le projet académique).

**2.4. Productions déjà réalisées (publications, communications, formations) par les porteurs du LéA en lien avec l’action de recherche engagée**

*Listez 5 ressources maximum en précisant les auteurs des ressources.*

**2.5. Production(s) et ressource(s) envisagée(s) de septembre 2017 à août 2020**

|  |  |
| --- | --- |
| **Ressources** | **Précisions** |
| 🞏 Publications et communications scientifiques |  |
| 🞏 Publications et communications professionnelles |  |
| 🞏 Action de formation |  |
| 🞏 Ressources pour la formation |  |
| 🞏 Ressources pour l’enseignement |  |
| 🞏 Masters et doctorats |  |

Critères : Planification prévisionnelle des productions et des ressources ainsi que de leur diffusion (publics visés). Implication d’étudiants de l’ÉSPÉ ou d’autres institutions dans le cadre de masters, doctorats.

**2.6. Organisation du travail et de la collaboration**

**Expérience de collaboration**

Certains membres de l’équipe ont-ils déjà été engagés ensemble dans d’autres actions de recherche collaborative ? Précisez lesquels, quand et comment.

*Maximum 1000 signes, espaces compris*

|  |
| --- |
|  |

Critères : l’existence d’une équipe de recherche collaborative ou l’initiation préalable des travaux est un facteur de réussite de l’action.

**Organisation de la collaboration**

Quelles sont les modalités de collaboration entre enseignants, responsable d’action de recherches, chercheurs que vous projetez?

|  |
| --- |
| 🞏 des réunions plénières (ensemble du groupe) |
| 🞏 des séances de travail (en binômes ou petits groupes) |
| 🞏 des visioconférences (Skype, Hangout, etc.) |
| 🞏 des rencontres entre enseignants |
| 🞏 utilisation d’un espace de travail collaboratif (en ligne) |
| 🞏 échanges téléphoniques |
| 🞏 échanges courriels |
| 🞏 Autres : |

Commentaires :

Comment envisagez-vous la participation des enseignants, du responsable d’action de recherche, des chercheurs dans la définition de la problématique, la collecte des données, l’analyse des résultats, la production de ressources ?

*(1500 caractères maximum)*

* **3.Communication et diffusion des résultats**

***Comment envisagez-vous de communiquer l’action de recherche et les résultats :***

**3.1 Au sein de(s) établissement(s) d’accueil ?**

Communication au directeur de l’établissement, au conseil d’administration, au conseil pédagogique, insertion de l’action dans le projet d’établissement, formation des enseignants, etc.

Critères : Modalités de communication au sein de l’établissement prévues et riches (touchant différent publics)

**3.2. Au niveau local ?**

Communication aux autres membres de la communauté éducative (Conseillers principaux d’éducation, Surveillants, Infirmiers, Conseillers d’orientation professionnelle, Assistante sociale, etc.), aux parents, aux élèves, aux associations, aux collectivités locales et/ou territoriales, etc.

Critères : Modalités de communication au niveau local prévues et riches (touchant différent publics)

**3.3. Aux partenaires institutionnels ?**

|  |  |
| --- | --- |
| Partenaires | Modalités de communication  (inclusion des membres ou représentants des partenaires dans l’équipe du LéA, présentation de l’action et des résultats, invitation/participation aux réunions, présentation lors de rencontres régionales/nationales, animation de formation, accueil d’étudiants, enregistrement de l’action de recherche/le LéA sur le site internet du partenaire, etc.) |
| CARDIE |  |
| ESPE |  |
|  |  |
|  |  |

Critères : Interactions prévues avec les partenaires institutionnels dans le cadre de réunions d’équipes, de rencontres régionales, etc.

**3.4. Aux autre(s) partenaire(s) – collectivités territoriales, projets éducatifs territoriaux, entreprises, associations…**

|  |  |
| --- | --- |
| Partenaires | Modalités de communication |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

Critères : Inclusion des membres ou représentants des partenaires dans l’équipe du LéA, présentation de l’action et des résultats, invitation/participation aux réunions, présentation lors de rencontres régionales/nationales, animation de formation, accueil d’étudiants, enregistrement de l’action de recherche/le LéA sur le site internet du partenaire, etc.

**4. Autres éléments d’information ou indicateur d’activité à mettre en valeur**

|  |
| --- |
|  |

Critères : Expertise, liens internationaux, “promotion” d’un secteur isolé ou en difficulté, liaison/interaction de recherche 1er - 2nd degré, ...)

**5. Avis d’opportunités**

Si plusieurs établissements constituent le LéA, remplir un tableau pour chacune de leurs autorités responsables

**Chefs d’établissements dans le second degré, directeurs d’école et IEN dans le 1er degré, …**

|  |  |
| --- | --- |
| Institution |  |
| NOM - Prénom du représentant |  |
| Statut du représentant |  |
| Courriel  Téléphone fixe/portable  Adresse postale |  |
| Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.) |  |
| Avis d’opportunité |  |
| Signature |  |

Si plusieurs partenaires sont impliqués, remplir un tableau par partenaire mentionné aux parties 1.3.b., 3.3 et 3.4.

**Partenaire(s) institutionnels au ministère de l’Éducation nationale, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche (Cardie, IA-IPR, IEN, Dasen)**

|  |  |
| --- | --- |
| Institution | DGESCO /CARDIE |
| NOM - Prénom du représentant |  |
| Statut du représentant | CARDIE |
| Courriel  Téléphone fixe/portable  Adresse postale |  |
| Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.) |  |
| Avis d’opportunité |  |
| Signature |  |

Engagement des partenaires institutionnels (CARDIE, MENESR…) dans l’équipe opérationnelle. Avis positif et du CARDIE en lien avec le DRDIE (DGESCO).

**Autre(s) partenaire(s) – autres LéA, ÉSPÉ, collectivités territoriales, projets éducatifs territoriaux, entreprises, associations…**

|  |  |
| --- | --- |
| Institution/Organisation : |  |
| Echelle (académique, locale, régionale, nationale, européenne, etc.) |  |
| NOM Prénom du représentant |  |
| Statut du représentant |  |
| Courriel :  Téléphone fixe/portable :  Adresse postale : |  |
| Type de soutien apporté (logistique, administratif, technique, scientifique, etc.) |  |
| Avis d’opportunité : |  |
| Signature : |  |

Critères : Capacité à diffuser sur l’environnement territorial et à l’échelle nationale et internationale). Partenaires pouvant assurer le développement et la diffusion de formation en lien avec l’action de recherche. Partenaire à l’échelle locale, nationale, européenne ou internationale pouvant relayer la diffusion de la recherche, des productions et des ressources.

[1] Les porteurs du LéA sont responsables de la définition de l’action, de la rédaction de recherche de ce dossier de candidature, du suivi de la candidature et de la mise en œuvre de l’action s’il est retenu. Identifier au moins deux interlocuteurs (un pour le lieu, un pour l’équipe de recherche) qui seront informés de l’instruction du dossier par l’IFÉ.

**Réseau des LéA - Chartes des correspondants (version 2015)**

Les chartes des correspondants LéA et IFÉ ont pour but d’expliciter les rôles de ces deux acteurs essentiels pour le développement du LéA, au niveau du terrain pour le correspondant LéA et au niveau de la recherche pour le correspondant IFÉ. Les missions des deux correspondants s’articulent intimement, leurs interactions et leur collaboration sont indispensables au développement et au fonctionnement du LéA et à son insertion dans le réseau.

Les chartes présentent également des outils qui sont à leur disposition pour mener leurs missions, notamment  ceux favorisant la communication et la diffusion des résultats de la recherche vers le monde de l’éducation.

|  |  |
| --- | --- |
| **Charte du correspondant IFE**  **Responsabilités du correspondant IFÉ**  - Assurer le développement de la recherche, dont il est le représentant, avec les visées du dispositif LéA.  - Organiser la recherche de manière collaborative en favorisant l'approche réflexive.  - Participer, avec le correspondant LéA, à la communication sur la recherche vers l’ensemble des acteurs et des partenaires du LéA , en s’assurant de la visibilité de l’IFÉ.  - Impulser et favoriser la communication concernant la dimension “recherche” du dispositif LéA vers les partenaires de l’éducation et de la formation (autres LéA, CARDIE, ÉSPÉ, institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public, etc.) en utilisant les ressources du réseau mis en place par l’IFÉ  - rendre compte des activités du LéA auprès de l’IFE, en collaboration avec le correspondant LéA  **Statut du correspondant IFÉ**  Le correspondant IFÉ est un chercheur ou un enseignant chercheur appartenant à un laboratoire à une équipe de recherche. Il peut être aussi un formateur ayant une charge de recherche (au sein d’une ÉSPÉ, par exemple).  La reconnaissance du travail du correspondant IFÉ (quotité de service, heures supplémentaires, autre…) devra être discutée avec la direction de l’institution dont il dépend, le correspondant IFÉ et le référent du LéA au comité de pilotage, et sera si possible inscrite dans la convention.  **Tâches à accomplir par le correspondant IFÉ**   * Participer à la publication des informations sur son LéA: actualiser la page du LéA sur le site des LéA, publier sur le blog, déposer des documents dans le dossier de partage. * Suivre l’écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ, le comité de pilotage des LéA en informant le CARDIE. * Proposer des projets de recherche pour assurer le financement des recherches menées dans le LéA * Organiser les recherches collaboratives en les situant dans leur contexte scientifique national et international * Présenter la recherche conduite dans son LéA lors d’évènements organisés par le correspondant LéA, lors des manifestations du réseau et lors de manifestations scientifiques. * Chercher à développer les liens   - avec les LéA du réseau notamment travaillant sur des thèmes proches  - entre son LéA et les projets qui peuvent s’en inspirer localement, dans le cadre du développement des “constellations” autour des LéA.   * Entretenir les relations avec les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels dans le but de développer des partenariats (à l’échelle locale, régionale, nationale et internationale). * Participer à l’élaboration des livrables (bilans annuels collectifs et individuels) avec l’ensemble de l’équipe, en collaboration avec le correspondant LéA. * Gérer la demande et la répartition des forfaits horaires pour les enseignants participants aux recherches, attester des services faits. * Participer au séminaire de rentrée du réseau des LéA et à la rencontre nationale | **Charte du correspondant LéA**  **Responsabilités du correspondant LéA**  - Coordonner les actions du LéA en assurant les liens entre l’IFé, l’équipe de recherche et la structure d’accueil, en particulier les personnels de direction.  - Organiser, avec le correspondant IFÉ, à la communication sur la recherche vers l’ensemble des partenaires du LéA, en s’assurant de la visibilité de l’IFÉ.   * - Contribuer avec le correspondant IFÉ à la communication concernant la dimension “recherche” du dispositif LéA vers les partenaires de l’éducation et de la formation (autres LéA, CARDIE, ÉSPÉ, institutions publiques, collectivités territoriales, parents, patients, public, etc.) en utilisant les ressources du réseau mis en place par l’IFÉ * - rendre compte des activités du LéA auprès de l’IFÉ, en collaboration avec le correspondant LéA   **Statut du correspondant LéA**  Le correspondant LéA est un membre de la structure d’accueil ou lieu d’éducation. Il peut être impliqué directement dans la recherche en cours (enseignant associé à cette recherche par exemple), mais pas obligatoirement.  Dans le cas où le LéA est un établissement scolaire, l’enseignant correspondant LéA pourra être rémunéré par un forfait horaire dont le montant est précisé en début d’année scolaire. Dans les autres cas, la reconnaissance du travail du correspondant (libération d’un temps de travail, heures supplémentaires, autre…) devra être discutée avec la direction de la structure d’accueil du LéA, le correspondant IFÉ et le référent du LéA au comité de pilotage, et sera si possible inscrite dans la convention.  **Tâches à accomplir par le correspondant LéA**   * Compléter et actualiser la page du LéA en début de chaque année scolaire sur le site de l’IFÉ * Suivre l’écriture et la signature de la convention en lien avec le correspondant IFÉ, le comité de pilotage des LéA en informant le CARDIE. * Organiser et favoriser la transmission de l'information au sein du LéA   - entre les membres de l’équipe : rappeler les tâches à accomplir et le calendrier prévisionnel, avoir un rôle de catalyseur  - entre la ou les structures d’accueil et l’équipe : mentionner l’existence du LéA sur le site internet de l’établissement et un lien vers le site des LéA, afficher les posters annonçant les manifestations du réseau, organiser des réunions pour présenter les travaux du LéA, notamment en début d’année prévoir un temps de partage avec les responsables d’établissements pour discuter les enjeux de la recherche, faire en sorte que le LéA soit inscrit dans le projet d’établissement…  - de l’IFé vers l’équipe : communiquer les informations recueillies lors du séminaire de rentrée et de la rencontre nationale des LéA, faire connaitre les ressources produites par le réseau, partager les informations concernant les recherches soutenues par l’IFé ainsi que les formations proposées  de l’équipe vers l’IFÉ : inviter chaque membre à s’inscrire sur le site collaboratif du LéA en indiquant son profil, déposer des documents dans l’espace collaboratif, coordonner la rédaction des bilans collectifs et individuels avec le correspondant IFE   * Communiquer au-delà : publier des billets sur le blog des LéA (description des travaux, organisation d’actions de formation, récit d’évènements importants, publication d’articles), inscrire le LéA sur la plateforme Expérithèque, participer aux journées de l’innovation, organiser des actions de formation, concevoir un module M@gistere * Développer des relations avec les partenaires extérieurs (collectivités territoriales, associations, entreprises…) ainsi qu’avec l’ESPE. * Participer au séminaire de rentrée du réseau des LéA et à la rencontre nationale * Rédiger un rapport d’activité en fin d’année, s’il est enseignant associé à l’IFÉ |
| **Ressources et outils pour accompagner le travail des correspondants**  · ***Le site de l’IFÉ*** contient de nombreuses informations sur l’institut (présentation des équipes de recherche et des groupes de travail, catalogue de formation de formateurs, ressources de Veille et analyses, lien vers la bibliothèque…)  · ***Le site public des LéA*** décrit le dispositif, le réseau des LéA, donne les informations officielles sur chaque LéA et des liens vers les ressources produites par les LéA  · ***L’espace collaboratif du site des LéA*** permet le partage de documents et les échanges entre LéA (forum) et contient des documents de références fournis par l’IFE. Il est ouvert à tous les membres du réseau qui le souhaite et en particulier aux correspondants LéA et IFE.  · ***Le blog des LéA***, intégré à la plateforme Hypothèse, est l’outil de communication du réseau des LéA, entre ses acteurs, mais aussi vers tous les internautes intéressés. Il affiche les temps forts de la vie de chaque LéA et les évènements du réseau.  ***Le kit de communication,*** accessible dans l’espace collaboratif du site des LéA, il rassemble différents outils pour faciliter la communication au sein de chaque LéA et avec ses partenaires. | |